

MASTER 1 ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

PARCOURS-TYPE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES – 1^{ERE} ANNEE



- **Titre du cours** : Mode de règlement des conflits
- **Programme** : Master 1 Administration économique et sociale, parcours-type Gouvernance des entreprises
- **Crédits ECTS** :
- **Langue d'enseignement** :
- **Modalité pédagogique** : Présentiel
- **Total heures** : 10,5
- **Heures CM** : 10,5 (enseignement partagé / total de l'enseignement 21h)
- **Heures TD** : 4
- **Heures de travail personnel par étudiant** : environ 10h
- **Responsable de la formation** :
- **Responsable du cours** : Anne Alcover
- **Chargé de TD** :

DESCRIPTION

- **Présentation** :

L'objectif de ce cours est de présenter de façon synthétique les différents modes de règlement des conflits en droit privé. Il s'agit dans un premier temps d'envisager le règlement des différends devant les tribunaux de l'ordre judiciaire, lorsque la réalisation des droits ne peut se faire de façon non contentieuse. Dans un second temps, sont examinées les alternatives à l'action en justice.

- **Lien avec le programme** :

L'intérêt de cet enseignement est de donner aux étudiants un panorama des juridictions qui peuvent intervenir dans le cadre d'un procès ainsi que des différents modes de résolution d'un conflit en dehors de l'intervention d'un juge. Cette vision d'ensemble est utile dans le cadre des matières juridiques variées enseignées aux étudiants dans leur cursus afin de leur permettre de se familiariser avec différents types de contentieux, et avec les instances ou les outils permettant leur traitement.

- **Objectifs d'apprentissage** :

A l'issue de cet enseignement, les étudiants connaissent les principes fondamentaux de l'organisation de notre justice, ils sont capables face à un contentieux déterminé d'ordre privé d'identifier la juridiction compétente pour le traiter, de préciser les grandes lignes du fonctionnement de cette dernière et d'expliquer les différents recours à la disposition du justiciable. Ils sont aussi en mesure de proposer en fonction du conflit qui leur est soumis, différentes alternatives à l'action en justice, en précisant les conditions permettant d'y recourir et leurs effets.

- **Compétences transverses** :

- **Prérequis** : Une bonne maîtrise de la langue française est requise.

- **Contenu, organisation** :

L'enseignement se déroule en deux temps.

Dans une première partie, est évoqué le règlement des conflits devant les tribunaux judiciaires en rappelant en développement préliminaire les principes fondamentaux de la justice. Sont ensuite examinées les différentes

juridictions de l'ordre judiciaire, juridictions du premier et du second degré, ainsi que la Cour de cassation. Pour chacune d'elle, quelques précisions sont données sur leur composition et leur fonctionnement. Une présentation succincte du personnel judiciaire est aussi envisagée (magistrats, auxiliaires de justice), ainsi qu'un rapide aperçu du déroulement d'un procès (exemple d'un procès civil devant un tribunal judiciaire).

La seconde partie est consacrée aux alternatives à l'action en justice. Il s'agit d'un ensemble de procédés qui permettent de mettre fin à un conflit sans solliciter la justice étatique. Ainsi, est envisagé le règlement d'un litige par le recours à une transaction ou à un arbitrage, ainsi que le règlement par un procédé de résolution amiable des différends. Parmi ces procédés, la conciliation et la médiation peuvent se dérouler dans un cadre judiciaire ou être purement conventionnelles. Est enfin évoquée la procédure participative.

Les étudiants ont à leur disposition l'intégralité de l'enseignement sur support numérique.

- **Modalités d'évaluation :**

L'évaluation se fait en contrôle terminal et consiste à répondre à des questions relativement à une situation concrète exposée.

- **Bibliographie :**

Ouvrages généraux

- **Code civil 2023**
Edition Dalloz (code rouge)
Edition LexisNexis (code bleu)
- **Code de procédure civile 2023**
Edition Dalloz
Edition LexisNexis
Les codes sont accessibles en version numérique sur le site Legifrance
- **Lexique des termes juridiques**
Edition Dalloz ; 2021/2022
- **Dictionnaire du vocabulaire juridique**
Edition LexisNexis ; 2023

Ouvrages sur le programme

- **Les institutions judiciaires**
Natalie Fricéro
Collection Mémento LMD ; Gualino éditions ; 2021
- **L'essentiel des institutions judiciaires**
Natalie Fricéro, Thibault Goujon-Bethan
Collection Carrés Rouge, Gualino éditions ; 2022
- **Institutions judiciaires**
Roger Perrot, 18^{ème} édition par Bernard Beignier et Lionel Miniato
LGDJ, Collection Précis Domat Droit privé
- **Institutions juridictionnelles / Grands enjeux de la justice / Juridictions / Gens de justice**
Serge Guinchard, André Varinard, Thierry Debard
16^{ème} édition 2021, Collection Précis Dalloz

- **Les modes alternatifs de règlement des conflits**
Loïc Cadiet, Thierry Clay
Collection Connaissance du droit ; Dalloz, 2019

- **Droit de la médiation et des modes amiables de règlement des différends**
Jean-Philippe Tricoit
Collection Mémentos, Gualino éditions ; 2022

Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.